|  |
| --- |
|  |



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° : 2018/006/BMICE

**La BMICE signe un accord de siège avec la Mauritanie et inaugure son premier bureau de représentation locale**

**Tunis, 16 Novembre 2018**- La   **Banque Maghrébine d’Investissement et de Commerce Extérieur** (BMICE) et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie ont signé à Nouakchott le 2 Novembre 2018 l’accord d’établissement en Mauritanie du Bureau de Représentation de la BMICE. L’accord a été signé par Ismail Ould Cheikh Ahmed, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et Mohamed Djellab, Président du Conseil d'Administration de la BMICE. Dans la foulée de cette signature, la BMICE a procédé à l’inauguration officielle de son premier bureau de représentation locale dans le quartier de Tevragh Zeina, à Nouakchott, en présence du Ministre mauritanien de l’Economie et des Finances, Moctar Ould Djay et d’autres personnalités gouvernementales, diplomatiques ainsi que des représentants du secteur privé.

La décision d’ouvrir son premier bureau régional à Nouakchott, en attendant de couvrir les autres pays maghrébins, a été prise lors de l’Assemblée constitutive de la BMICE en Décembre 2015 à Tunis. En marge de cette ouverture, le Conseil d’Administration a tenu sa quinzième réunion qui s’est achevée par l’approbation de plusieurs crédits dont la part affectée au secteur bancaire mauritanien a atteint environ 20 millions $, afin de booster les échanges commerciaux intra-maghrébins.

Le nouveau cadre juridique offre toutes les garanties et privilèges de nature à permettre à la BMICE, qui jouit d’un statut de Banque de Développement, de mener ses opérations et ses activités sur le terrain sans entrave légale, et contribuer à l’accélération du processus d’intégration sous-régionale.

*Contact presse*

***Tunis***

*Taleb O. Sid’Ahmed MBareck, Conseiller Communication*

*+216-99 333 151*

*touldsidahmed@bmice-maghreb.org*

[*www.bmice-maghreb.org*](http://www.bmice-maghreb.org)